



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 9
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 9 octobre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, Jérôme MILLET, MARCHAL Laurence, Alain NOUVEL, Jean-Claude ARDISSON.

Excusé : DRAMAIX Jean-Guy (a donné pouvoir à DUMAS Chantal)

Date de convocation :

29.09.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°25.2025

#### Objet : : Attribution de subvention Association Syndicat du Tilleul pour l'année 2025

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association du Syndicat du Tilleul. Il rappelle que les élus membres ou ayant des responsabilités au sein de cette association ne peuvent pas prendre part au vote. Messieurs Christian Thiriote et Jean-Jacques Cornand n'ont donc pas pris part au vote.

Montant proposé :

Association	Montant attribué 2024	Montant demandé 2025	Montant proposé 2025
Syndicat du Tilleul	200		200

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à cette association.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 09 octobre 2025  
Christian THIRIOT, Maire.

